

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 19 mars 2025

MAIRIE DE GASSIN
HOTEL DE VILLE
83990 GASSIN

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

CC DU GOLFE DE SAINT TROPEZ

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00291377		mardi 11 mars 2025 à 11h47
Unité de gestion	0036	CC DU GOLFE DE SAINT TROPEZ	par : YOHAN UGGERI
Installation	UDI 000119	ADDUCTION SAINT TROPEZ-SIDECM	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000003467	POLE DE SANTE DE GASSIN	
Localisation exacte		RD 559 ROND POINT GAL DIEGO BROSSET - RO	
Commune		GASSIN	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16,7 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,2 unité pH			6,50	9,00	
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	397 µS/cm			200,00	1 100,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,56 mg(Cl ₂)/L					
Chlore total	0,62 mg(Cl ₂)/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1BA Code SISE de l'analyse : 00290670 Référence laboratoire : LSE2503-15427

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	1,1	NFU				2,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	45	µg/L				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	1	<i>n/(100mL)</i>				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	<i>n/(100mL)</i>				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	<i>n/(100mL)</i>		0		
Escherichia coli /100ml - MF	1	<i>n/(100mL)</i>		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00291377)

Eau non conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres escherichia coli et entérocoques. En application des articles R.1321-27 et R.1321-30 la Personne Publique ou Privée responsable de la distribution d'eau doit prendre des mesures correctives nécessaires et elle doit informer le maire et l'ARS (DD83) de l'application des mesures prises. Un prélèvement de rappel afin de vérifier le retour à une eau de bonne qualité sera effectué par le service

Pour le Directeur Général de l'ARS PACA
l'Ingénieur du Génie sanitaire,
Christelle DE DONATO